

Rouen, le 20 mars 2020

Mesdames et Messieurs les
Présidents des communautés
de communes de Seine
Maritime

Nos références : CD/CT/ND/ 38-20
Objet : gestion de la crise COVID 19

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au covid19, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Seine-Maritime, comme toutes les CMA de France a fermé ses 6 sites d'accueil au public.

Toutefois, nous sommes toujours en activité, et elle est de taille !

En effet, depuis le début de la crise, un nombre important de chefs d'entreprise, de porteurs de projets, d'apprentis nous sollicitent quotidiennement, pour de l'information, du conseil, de l'accompagnement. Nous avons mis en place une organisation à distance qui permet de répondre à ces attentes de façon efficace. Ainsi, les personnes peuvent laisser un message sur notre répondeur, ou notre messagerie et nous leur répondons dans les instants qui suivent. Les équipes pédagogiques de notre CFA et de notre centre de formation continue s'organisent pour dispenser notre formation à distance. De même, notre pôle entreprise et compétence prépare la campagne de recrutement pour la période à venir.

Par ailleurs, nous sommes en contact avec les Services de l'Etat pour relayer auprès des entreprises les informations sur les mesures d'aides et les consignes à déployer. A l'inverse, nous sommes les portes parole des entreprises auprès des pouvoirs publics. En parallèle, nous entretenons des liens rapprochés avec les organisations professionnelles artisanales qui sont également énormément sollicitées par les entreprises.

Nos équipes travaillent ainsi sur trois axes. Le premier consiste à répondre aux urgences aux questions relatives à la crise sanitaire, en veillant à la santé de chacun, et au maintien de l'activité économique quand c'est possible. Le

deuxième axe consiste à accélérer la dématérialisation de nos services, le conseil, les démarches administratives, la formation à distance. Enfin, le troisième axe consiste à préparer la sortie de crise, qui, même s'il est prévisible qu'elle n'interviendra que dans quelques semaines, devra elle aussi être accompagnée, pour qu'elle puisse prendre sa pleine mesure.

Je vous transmets les adresses mail et numéros de téléphone qui nous permettent d'être joignables.

Par téléphone au 02 32 18 23 23 (répondeur où vos messages vocaux seront traités dans les meilleurs délais).

par email

Formalités :	rmcfe@cma76.fr
Permanence économique :	permeco@cma76.fr
Formation continue :	formationcontinue@cma76.fr
Direction/présidence :	chambredemetiers@cma76.fr

Pour contactez le CFA CMA76 :

Site Rouen Simone Veil :	cfarouen@cma76.fr
Site Dieppe Eugénie Brazier :	cfadieppe@cma76.fr
Site Le Havre :	cfalehavre@cma76.fr
Téléphone (standard unique) :	02 35 06 38 88

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.



Christophe DORÉ
Président de la CMA 76